



Comité territorial AIR

QUEST DE L'AIN-NORD-ISÈRE-RHÔNE

13 MARS 2018

Ordre du jour du CT AIR

- 1** **Approbation du projet de procès-verbal du Comité territorial du mercredi 13 décembre 2017**
- 2** **Bilan annuel de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes et au cœur de votre territoire pendant l'année 2017**
- 3** **Quels sont les enjeux du territoire ?**
- 4** **Les travaux en cours et à venir**
 - Surveillance des pesticides
 - Transport et pollution atmosphérique : les outils disponibles
 - Suivi du PPA : où en sommes-nous ?
- 5** **Questions et discussions**

Compte-rendu du CT du mercredi 13 décembre 2017

Réunion
Comité territorial
AIR
Ouest de l'Ain – Nord Isère – Rhône

MARDI 04 OCTOBRE 2016
14H30 – 17H00

Locaux du CEREMA
69500 BRON

Atmo
votre parten'air
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

3 allée des Sorbiers
69500 BRON
Tél. 09 72 26 48 90
servicedirection@atmo-aura.fr

LU & APPROUVE

COMPTE-RENDU REUNION

Conformément aux statuts de l'association régionale agréée de surveillance de la qualité de l'air Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, il est constitué un Comité territorial sur le territoire de l'Ouest de l'Ain – Nord Isère – Rhône. Selon le règlement intérieur de ce Comité territorial, les membres se sont réunis le 04 octobre 2016 en salle amphithéâtre dans les locaux de la CEREMA à Bron -69500 - pour échanger selon l'ordre du jour constitué des points suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du projet de procès-verbal du Comité territorial du 9 mai 2016
2. La nouvelle association ATMO Auvergne-Rhône-Alpes et les Comités territoriaux (CT)
 - a. Retour sur la fusion de juin 2016 et la création de la nouvelle association
 - b. Comité territorial : dénomination, rôle et missions
 - c. Désignation de l'administrateur représentant du collège 2 au Conseil d'administration d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes
 - d. Approbation du projet de règlement intérieur du CT
 - e. Elections du Président et du Vice-président
- 3 PRSQA – Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air
 - a. Les grandes orientations et avis sur les applications
 - b. Les actions à décliner en 2017 sur le territoire
- 4 Evolution des concentrations et de la surveillance de l'ozone

Comité territorial AIR
13 mars 2018

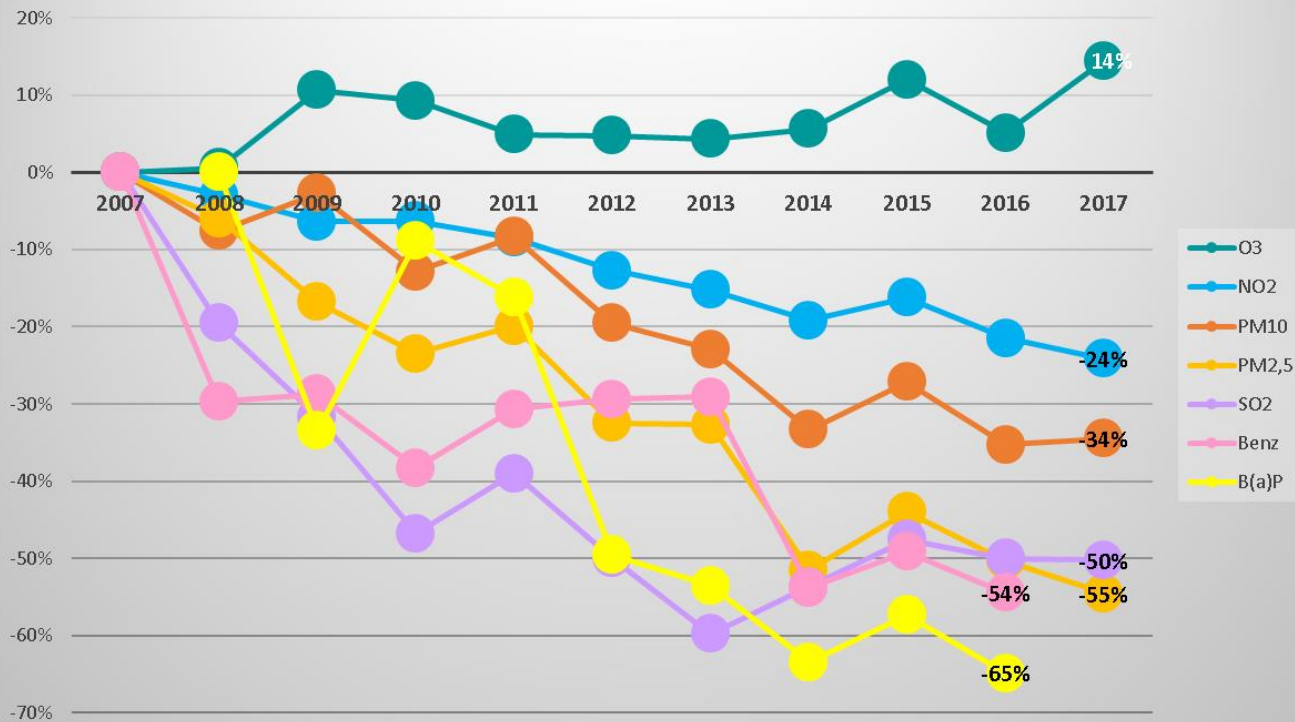
Bilan de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes pendant l'année 2017

Les premiers éléments

Bilan 2017 de la qualité de l'air

Comme évoqué ces dernières années lors de nos bilans annuels, **la qualité de l'air s'améliore globalement et régulièrement**. L'année 2017 vient conforter cette tendance, les résultats ayant été particulièrement satisfaisants au regard des valeurs réglementaires.

Tendances d'évolution des moyennes annuelles
(Ecart des concentrations en % par rapport à 2007)



Evolution tendancielle
des concentrations moyennes
de 2007 à 2017

- O3 : +14%
- NO2 : -24%
- PM10 : -34%
- PM2.5 : -55%
- SO2 : -50%
- Benzène* : -54%
- B(a)P* : -65%

* Evolution en 2016
(résultats 2017 en attente)

Bilan des dépassements réglementaires aux stations - 2017

CT AIR



Constat similaire à celui de 2016 (et antérieurement) : problématique réglementaire concernant le NO₂ en proximité des axes routiers majeurs

Bilan 2017 - Composés soumis à Valeurs Limites										
Composé réglementé	PM10		PM2,5	NO ₂		SO ₂		C ₆ H ₆	ML (Pb)	CO
	VL jour	VL année	VL année	VL heure	VL année <i>40 µg/m³ en moy. annuelle</i>	VL heure	VL jour	VL année	VL année	VL année
FOND										
PROX AUTO					4 sites sur 5 Lyon Périphérique (71 µg/m ³) A7 Sud Lyonnais (62 µg/m ³) A7 Nord-Isère (45 µg/m ³) Lyon Trafic Jaurès (42 µg/m ³)					
PROX IND										

A noter : plus de dépassement de la VL jour en PM10 en proximité routière depuis 2 ans (derniers dépassements en 2015)

Bilan des dépassements réglementaires aux stations - 2017

CT AIR



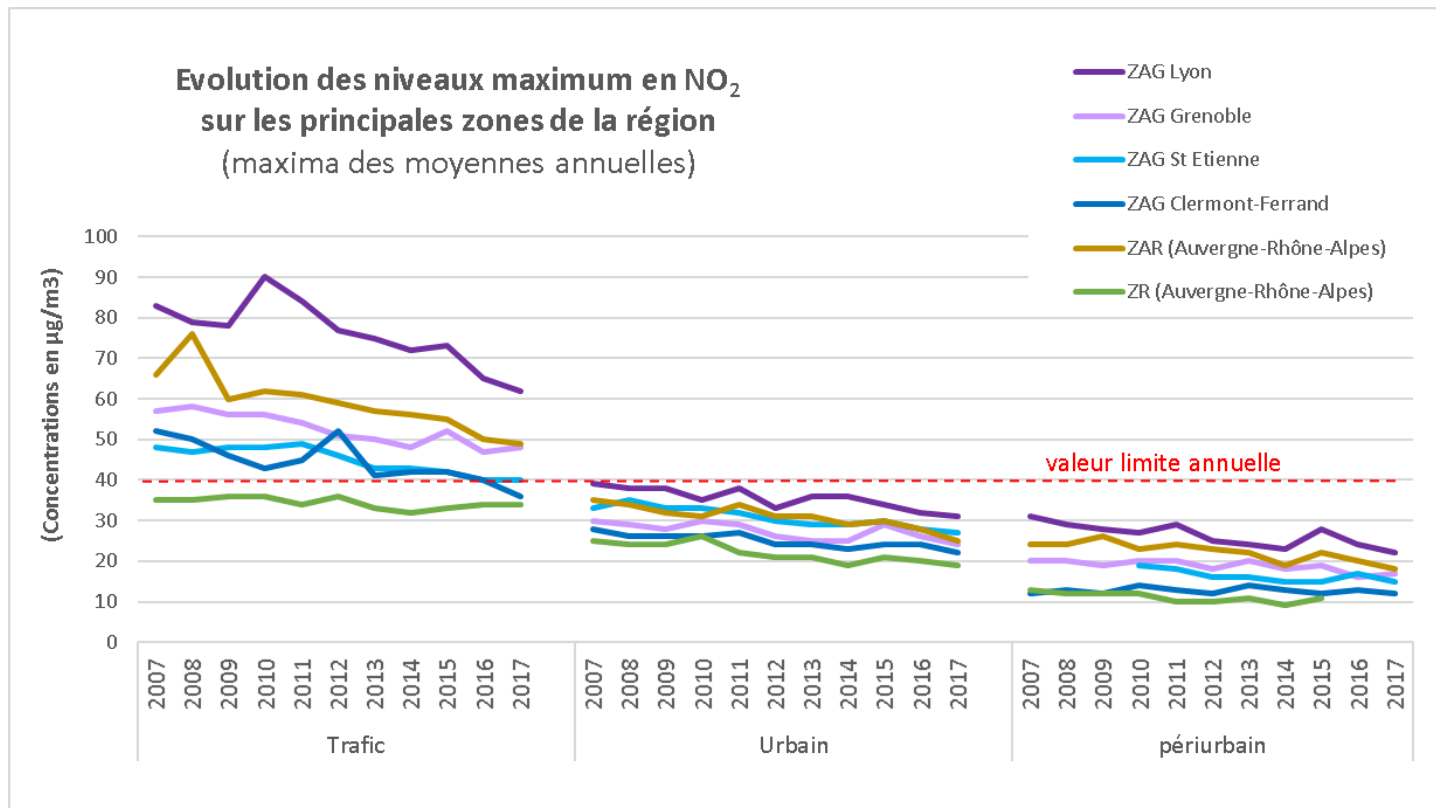
Toujours des dépassements réglementaires en Ozone dans les zones périurbaines (surtout de Sud lyonnais) et rurales, 2017 ayant été plus touchée que 2016

Bilan 2017 - Composés soumis à Valeurs Cibles						
Composé réglementé	O ₃		BaP	ML (As)	ML (Cd)	ML (Ni)
Valeur réglementaire	VC jour / santé <i>25 jours dpt</i> <i>du max jour 120 µg/m³ moy 8h</i>	VC végétation <i>18000 µg/m³x h</i> <i>(AOT40)</i>	VC année	VC année	VC année	VC année
FOND	4 sites sur 14 Sablons (45 jours) Ternay (37 jours) Plateau de Bonnevaux (32 jours) Roches de Condrieu (31 jours)	5 sites sur 8 Sablons (22416 µg/m ³ x h) Plateau de Bonnevaux (20647 µg/m ³ x h) Ternay (19614 µg/m ³ x h) Roches de Condrieu (18708 µg/m ³ x h) St-Exupéry (18108 µg/m ³ x h)				
PROX AUTO						
PROX IND						

Bilan 2017: Le dioxyde d'azote (NO₂)

CT AIR

L'agglomération de Lyon reste toujours le territoire le plus touché, que ce soit en proximité trafic, ou en niveaux de fond urbain ou périurbain.



ZAG : Zones à risques – agglomération
ZAR : Zones à risques – hors agglomération
ZR : Zone régionale

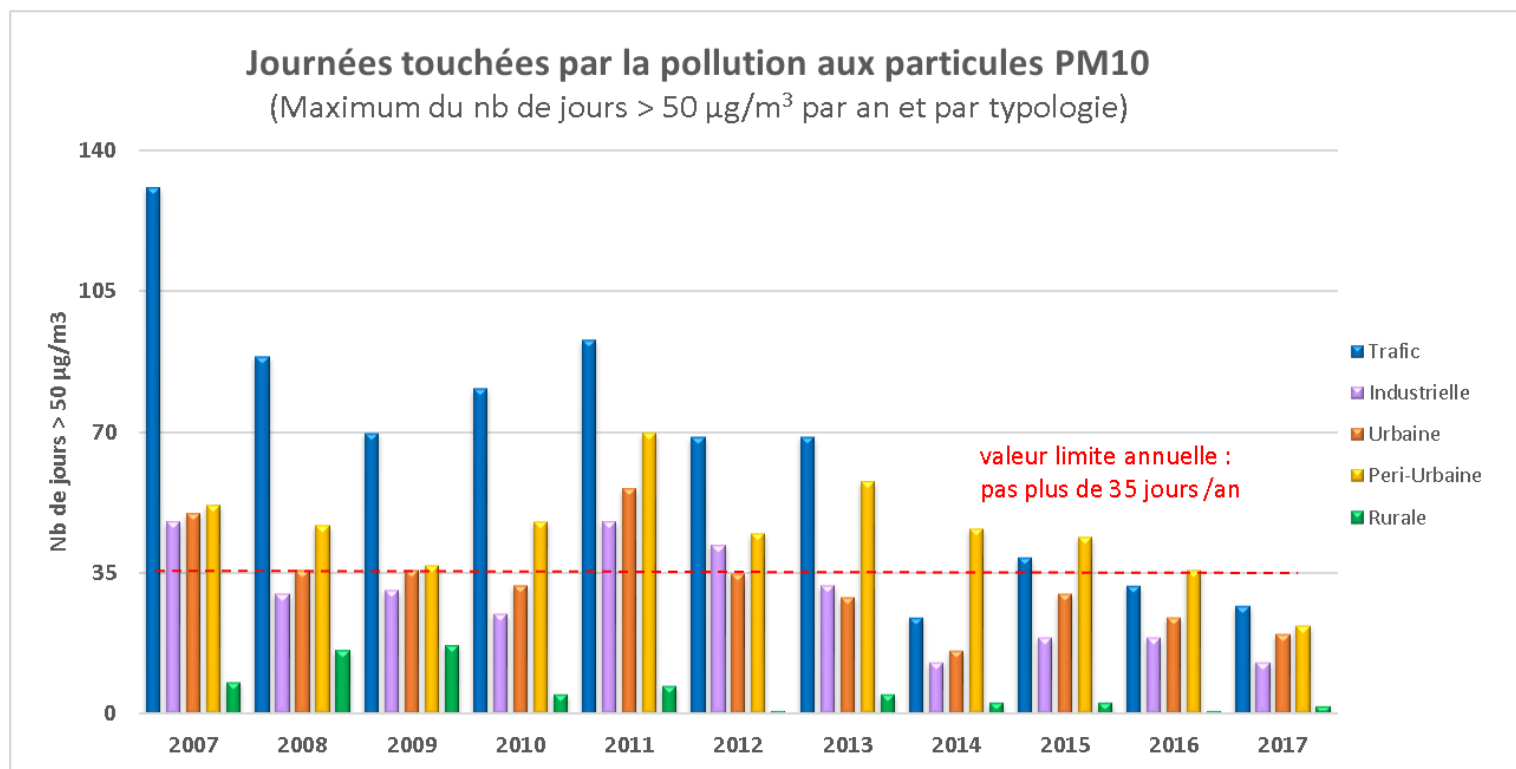
Bilan 2017: Les particules (PM10)

Région



-34%
Baisse des concentrations moyennes de 2007 à 2017

Depuis 10 ans de surveillance des particules fines PM10, 2017 est la première année où les valeurs limites (annuelle, mais surtout journalière) sont respectées sur l'ensemble du territoire régional.



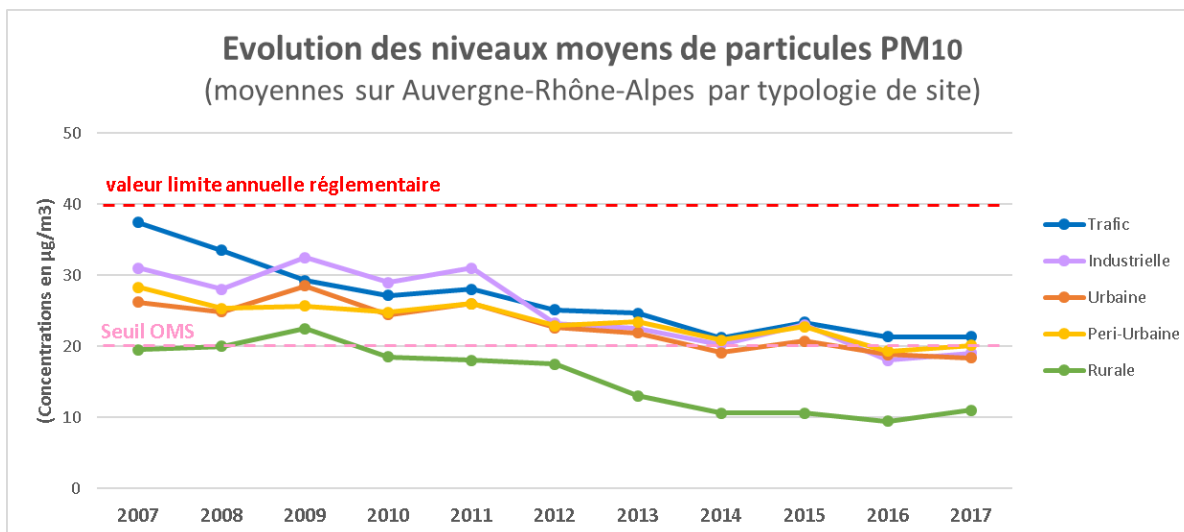
Bilan 2017: Les particules (PM10)

Région

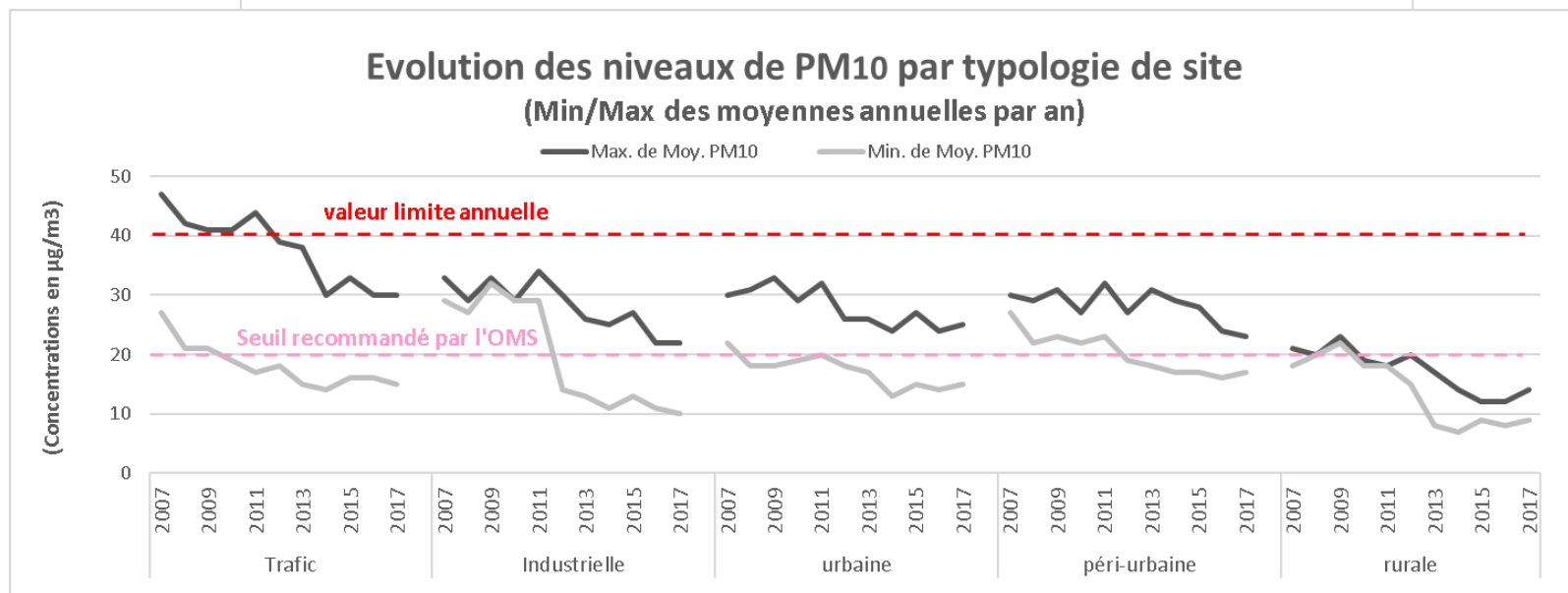


-34%

Baisse des concentrations moyennes de 2007 à 2017



Ecart des concentrations moyennes par typologie entre 2007 et 2017	
Trafic	-43%
Industrielle	-39%
Urbaine	-30%
Peri-Urbaine	-29%
Rurale	-44%



Bilan 2017: Les particules PM2.5



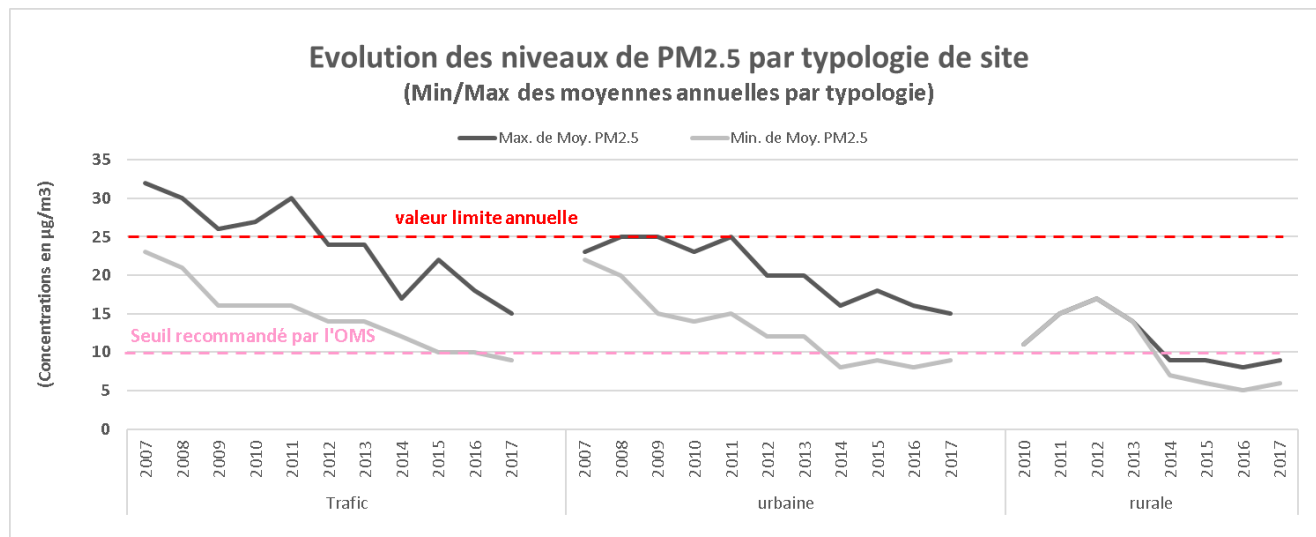
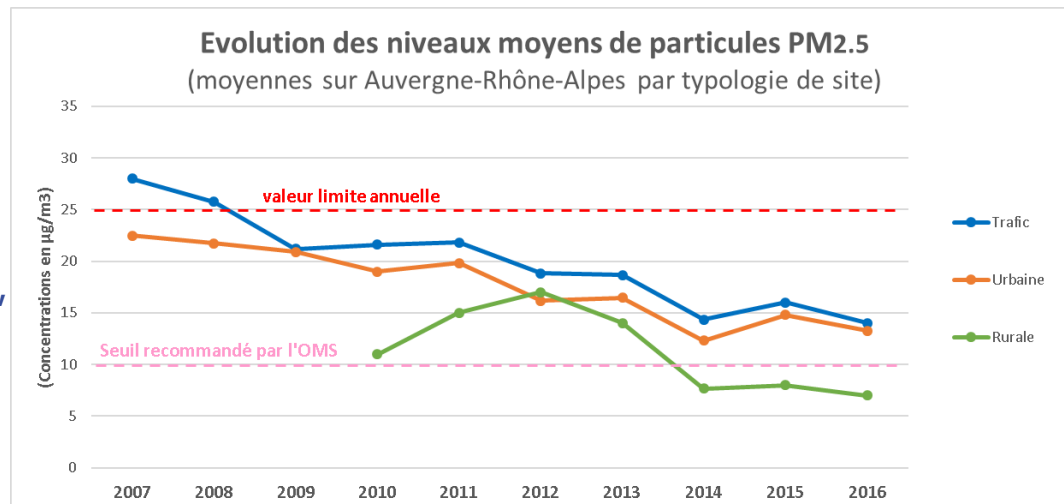
-55%

Baisse des concentrations moyennes de 2007 à 2017

Région

Depuis 2007, les valeurs de PM2.5 diminuent constamment même si cette dynamique est moins rapide depuis 2014.

Cependant, sur la plupart des sites, la valeur recommandée par l'OMS (10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle) n'est toujours pas respectée.



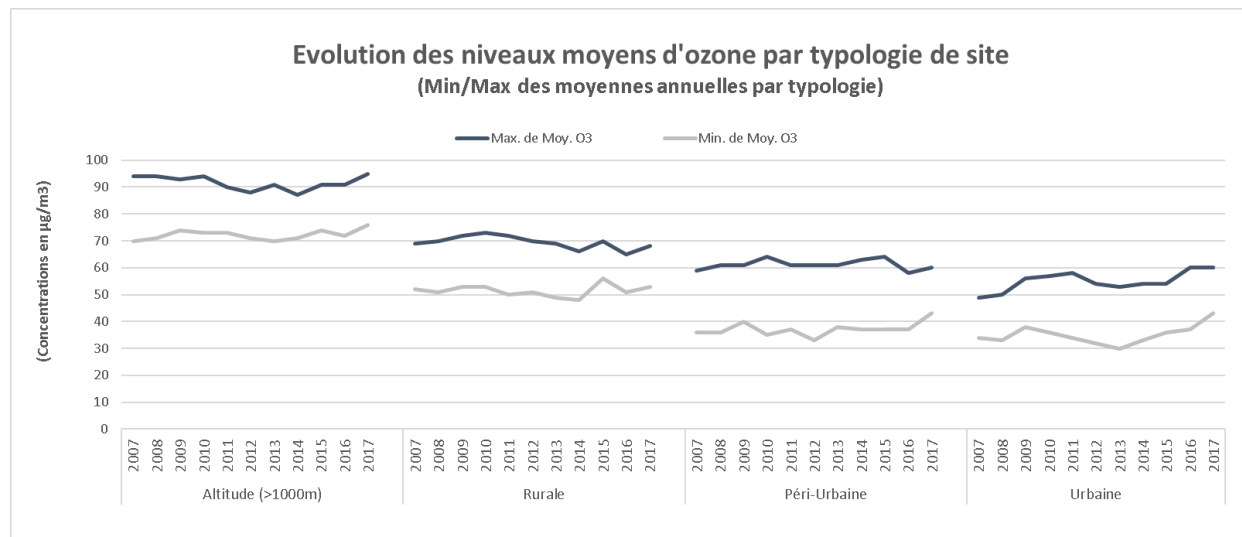
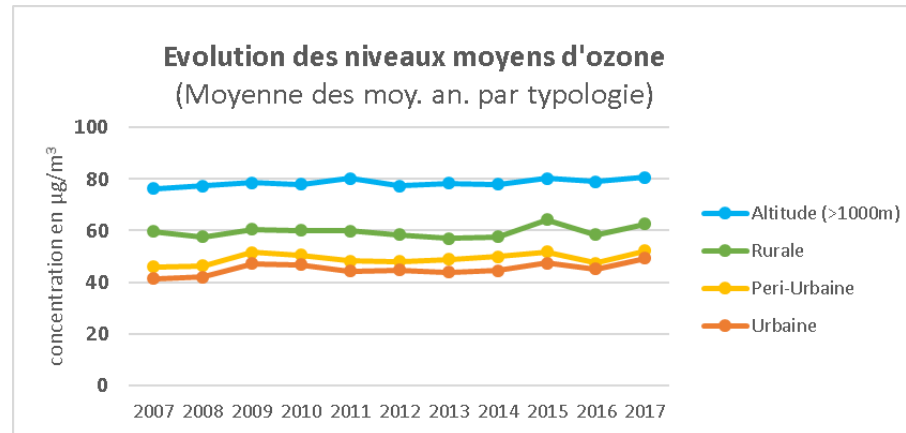
Bilan 2017: L'ozone (O3)

Région

Depuis plus de 10 ans, les niveaux d'ozone stagnent, ne montrant que quelques variations interannuelles en fonction de la météo. Les résultats de 2017 sont comparables à ceux de 2015 ou 2009.

 +14 %

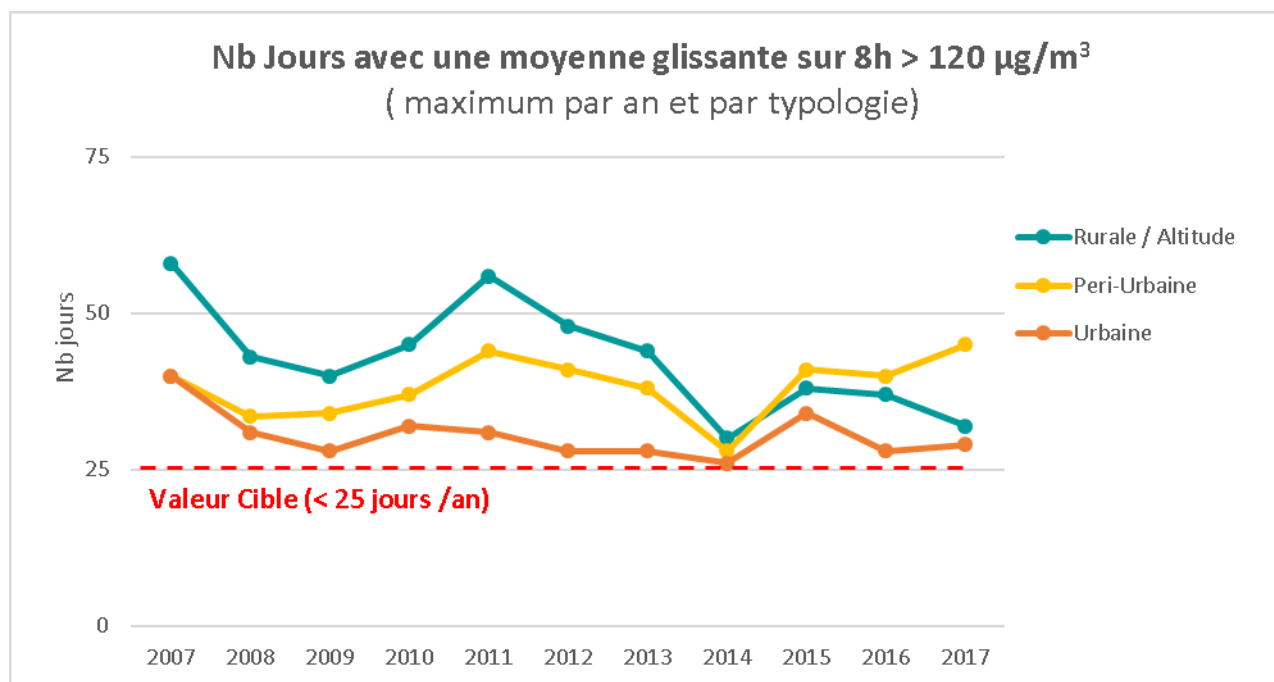
Evolution des concentrations moyennes de 2007 à 2017



Bilan 2017: L'ozone (O3)

Région

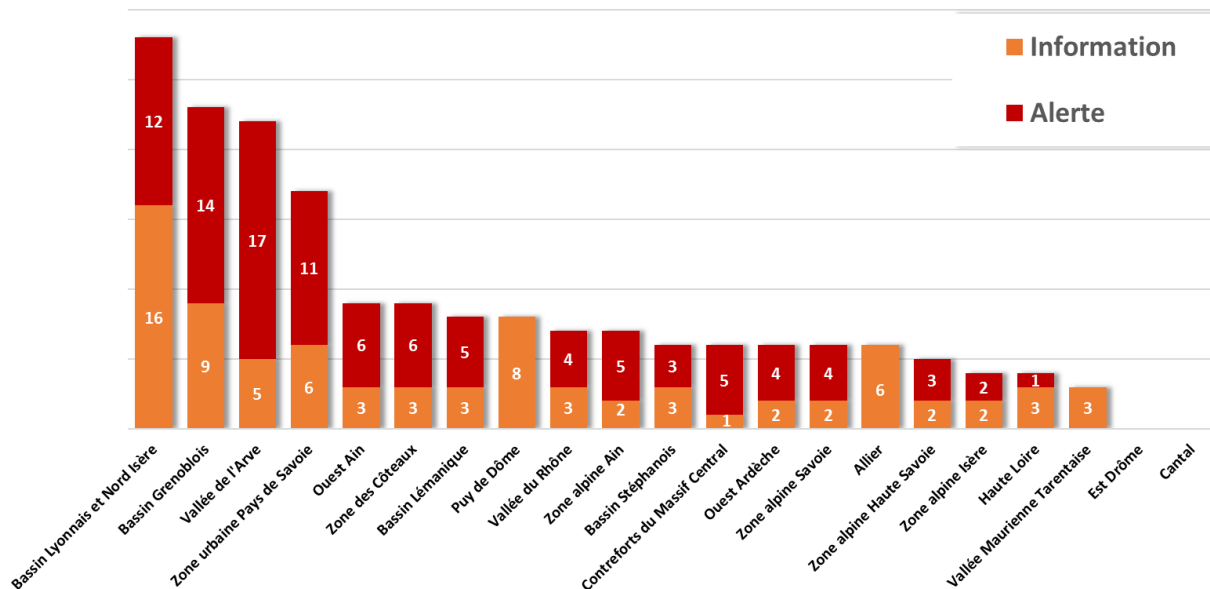
La valeur cible (fixée par rapport à la moyenne glissante sur 8h) n'est toujours pas respectée quelle que soit la typologie de site.



Bilan des épisodes de pollutions en Auvergne-Rhône-Alpes - 2017

En 2017, 38 journées ont connu une activation de dispositif préfectoral en Auvergne Rhône-Alpes. Près de la moitié de ces activations ont été observées en tout début d'année, entre début janvier et mi-février. Le reste de l'année 2017 s'est révélé nettement plus épargné, ne subissant aucun épisode d'une durée supérieure à quatre jours consécutifs.

Nombre de jours d'activations d'un dispositif préfectoral en cas d'épisode de pollution en 2017 sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Niveau Information ou Alerte)



Les particules PM10 restent responsables d'une large majorité des activations (85%). On signalera cependant que durant la période estivale, les concentrations d'ozone ont également été à l'origine de 14% des activations de dispositif.

Le bassin lyonnais Nord-Isère a été l'un des bassins d'air les plus touchés par des épisodes pollués

Quels sont les enjeux sur le territoire?

SRADDET



SRADDET = Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

Nouveau schéma régional **qui va absorber plusieurs outils de planification régionale existants** (schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire dit SRADDT, **SRCAE**, plan régional de prévention et de gestion des déchets, schéma régional de l'intermodalité, schéma régional des infrastructures de transport, schéma régional de cohérence écologique, ...)

Textes : loi NOTRe (loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) + ordonnance du 27 juillet 2016 + décret du 3 août 2016

En Auvergne-Rhône-Alpes :

- rencontres territoriales
- concertation thématique régionale : 1 sur la qualité de l'air (réunions les 16/10 et 10/11)

--> Travail sur les enjeux (document régional et cartes), les objectifs / règles / actions

Les enjeux régionaux et territoriaux

ENJEU RÉGLEMENTAIRE

- Respecter durablement les objectifs fixés dans la réglementation
- Anticiper les nouvelles exigences de l'échelle locale à l'échelle européenne

ENJEU SANITAIRE ET SOCIÉTAL

- Réduire les expositions chroniques qui affectent durablement la santé des populations
- Offrir un cadre de vie de qualité

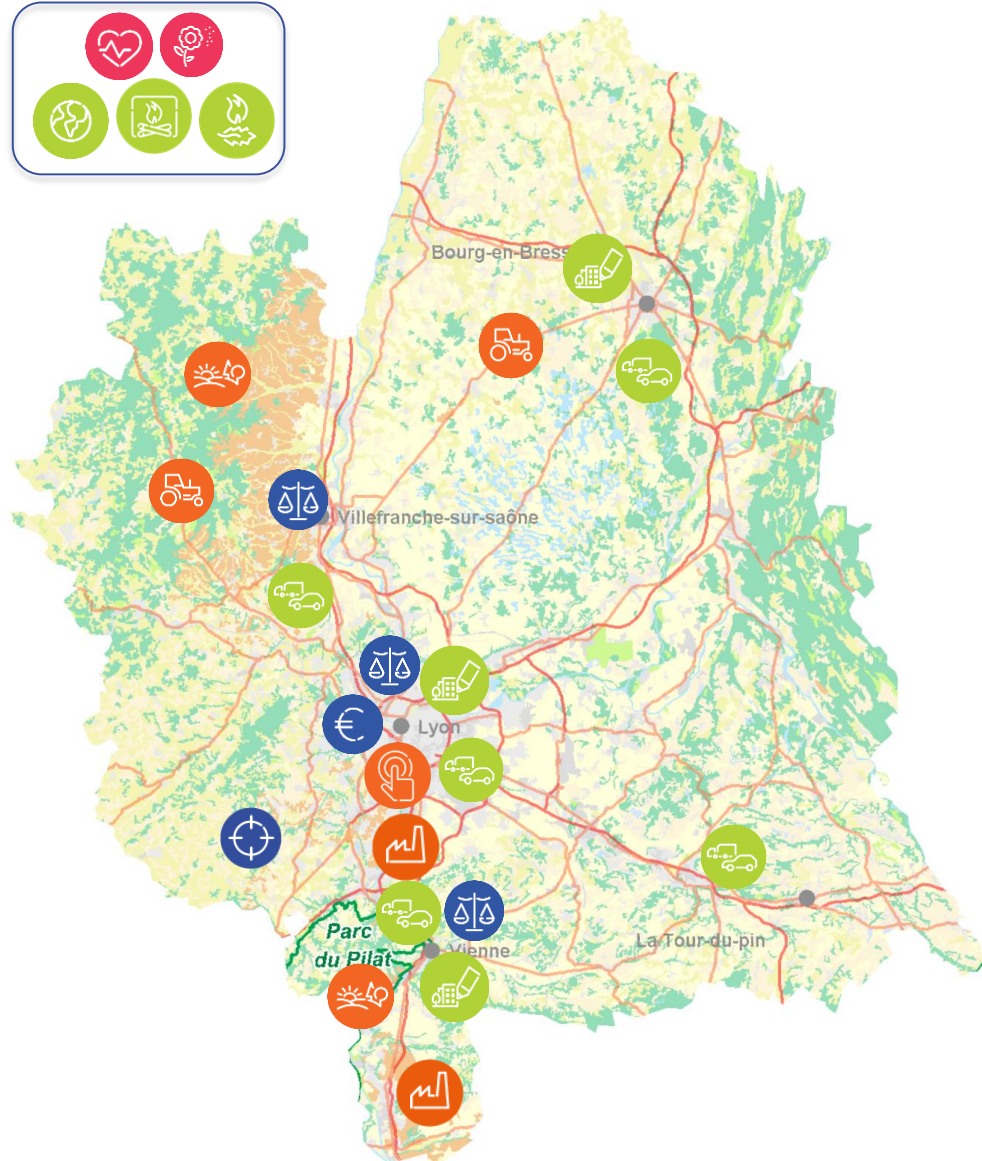
ENJEU TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Généraliser une démarche intégrée air-climat-énergie dans les politiques publiques,
- Concilier mobilité durable et qualité de l'air,
- Développer un urbanisme qui ne favorise pas l'accumulation de polluants et les nuisances
- Adapter les politiques énergie dans l'habitat

ENJEU ÉCONOMIQUE

- pour l'attractivité du territoire et la préservation du patrimoine naturel.

Localisation des enjeux sur le territoire CT AIR



ENJEU RÉGLEMENTAIRE

- Dépassement de la valeur limite pour le dioxyde d'azote dans les zones de proximité routière et la métropole lyonnaise.
- La région urbaine de Lyon est visée par la démarche de contentieux européen pour les particules PM₁₀ et le dioxyde d'azote.
- Dépassement des valeurs cibles pour l'ozone dans les zones périurbaines et rurales du sud du département

ENJEU SANITAIRE ET SOCIÉTAL

- Dépassement de la recommandation OMS (Organisation Mondiale de la Santé) pour les particules fines PM_{2,5} sur une grande partie du territoire.
- Occurrence importante de pollens allergisants, notamment de l'ambrosie dans la partie sud et est du territoire.

ENJEU TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Enjeu de mobilité forts au sein des bassins de vie.
- Engagement des collectivités dans un Plan Climat Air Energie Territorial.
- Importance de développer un urbanisme intégrant la qualité de l'air (en maîtrisant notamment l'urbanisation des zones de proximité routière généralement surexposées).
- Développement équilibré de la filière bois au regard de la qualité de l'air.
- Besoin de solutions alternatives au brûlage de déchets verts (pratique interdite).

ENJEU ÉCONOMIQUE

- Importance des activités industrielles.
- Promotion des bonnes pratiques agricoles (traitement des cultures, épandages agricoles, élevages, ...).
- Préservation de la qualité de l'air en lien avec les activités de pleine nature et l'attractivité touristique.
- Implication du territoire dans les démarches d'innovation.

Les travaux en cours ou à venir

PROJETS D' ACTIONS 2018

» Surveillance des pesticides

Focus sur la problématique des pesticides

L'agriculture en Auvergne Rhône Alpes (Source : Agreste – Memento 2017)



Une agriculture régionale diversifiée : Toutes les productions sont représentées de manière significative

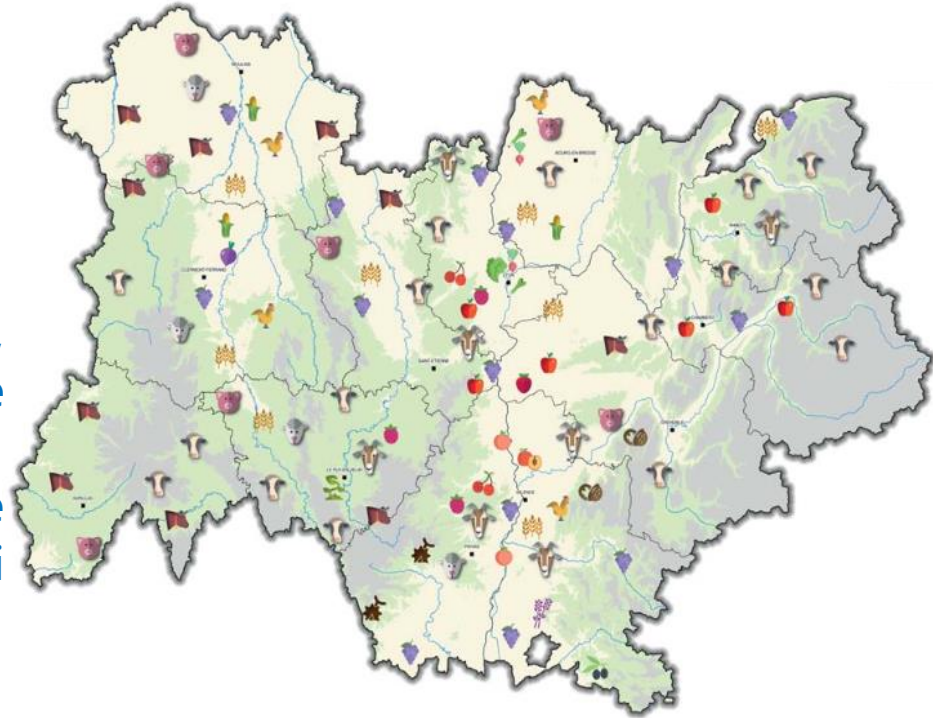


2/3 de la Surface Agricole Utile (SAU)
=> **Élevage** (56% bovins)



1/3 de la SAU consacrée aux cultures:

- viticulture, arboriculture, maraîchage, horticulture dans le couloir rhodanien
- grandes cultures aux frontières de l'Ain, du Rhône et de l'Isère, ainsi que dans les Limagnes



3 790 exploitations sont certifiées en agriculture biologique, soit 15 % des exploitations biologiques françaises (2^{ème} rang) => principalement Drôme

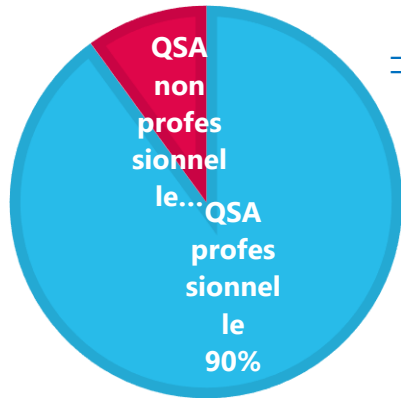
Focus sur la problématique des pesticides

Consommation et usages (chiffre 2015 Diagnostic de situation au regard de l'usage des produits phytopharmaceutiques en Auvergne-Rhône-Alpes DRAAF)

 ≈ 60 000 t France => **le 2^{ème} pays** consommateur en Europe

 ≈ 3 271t AURA => **5,5 % de la conso nationale**

- 12 % de la population
- 13% de la surface métropolitaine
- 11% de la SAU*
- 13% exploitations



⇒ Quantité de substance active (QSA)

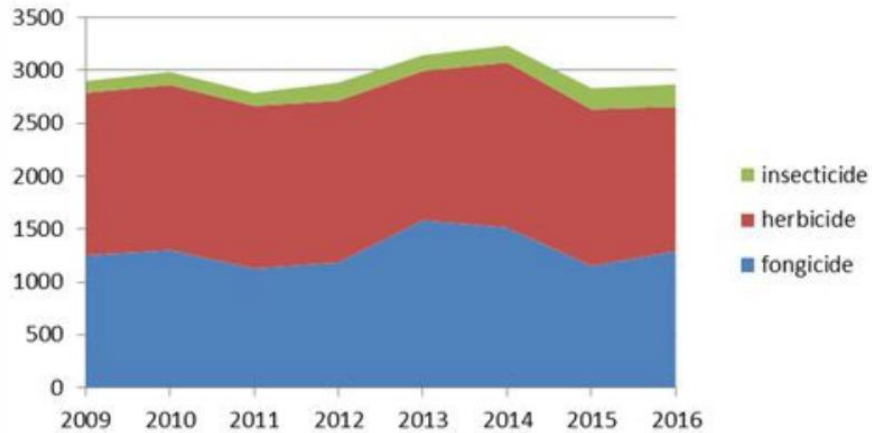
- Professionnelle (très majoritairement agricole), tendance à la stabilité malgré de variation annuelle en fonction de la situation sanitaire des cultures,
- Non-professionnelle (emploi autorisé dans les jardins), ventes en recul (-28% en Rhône-Alpes et -50% en Auvergne entre 2009 et 2015)

 **Une diversité de traitements et d'acteurs**

Focus sur la problématique des pesticides

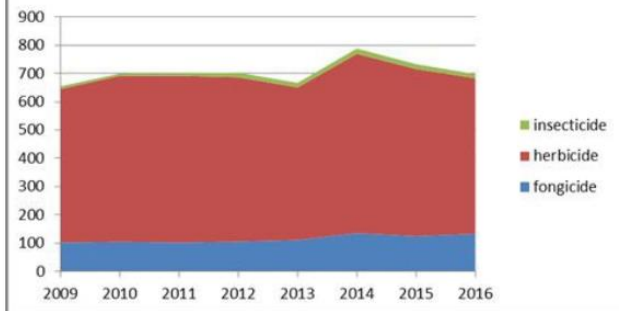
Consommation et usages *(chiffre DRAAF)*

QSA professionnelles AURA (tonnes)

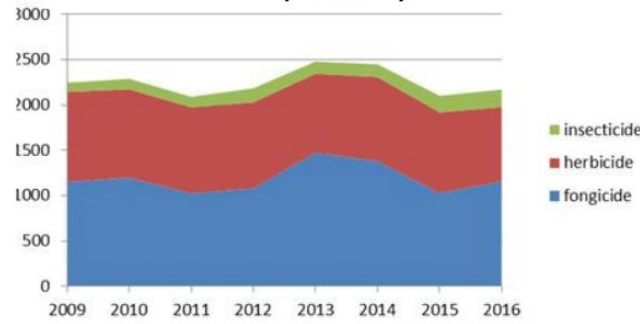


Herbicides et Fongicides à parts égales

QSA professionnelles Auvergne (tonnes)



QSA professionnelles Rhône-Alpes (tonnes)



Herbicides majoritaires

Fongicides majoritaires

Focus sur la problématique des pesticides

Mécanismes mis en jeu

30 à 50 % des substances actives peuvent se retrouver **dans l'air** lors d'un épandage par pulvérisation (inra/cemagref 2005).



(1) **par dérive** lors de l'épandage où une fraction de la partie pulvérisée n'atteint pas le sol et se retrouve en suspension dans l'atmosphère,

(2) **par volatilisation** après application (liée aux propriétés volatiles du produit),

(3) **par érosion éolienne et re-suspension des produits phytosanitaires** (hors période de traitement), par l'intermédiaire des particules, accumulées dans les sols.

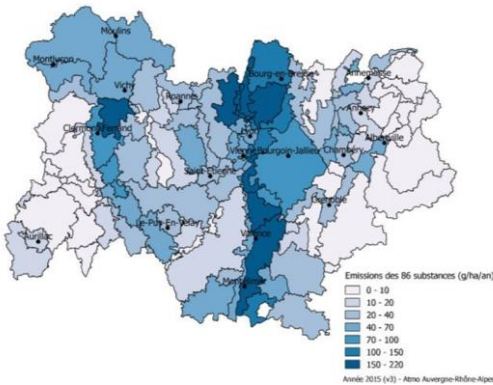
Focus sur la problématique des pesticides

Des objectifs de réduction inscrits dans la loi

- ✓ 2009 Directive cadre européenne (2009/128) : **fixe** pour la 1^{ère} fois des **règles d'utilisation des pesticides** compatibles avec le **développement durable**
- ✓ Plans nationaux : - **plan écophyto 1** (sept 2008)
Objectif : réduire de 50% l'usage des pesticides en France d'ici 2018
→ non atteint (même légère hausse de 5% entre 2009 et 2014)
- **plan écophyto 2** (oct 2015):
Objectif en 2020 = -25 % et en 2025 = -50%
- ✓ Février 2014 loi Labbé :
objectif **zéro phyto** dans les **espaces verts publics** à partir de **2017** et dans les **jardins particuliers** en **2019**
- ✓ Janvier 2016 (article 53 loi LAAF oct, 2014) :
mesures de protection des personnes sensibles lors de l'utilisation des produits phyto (haies, respect des dates et horaires, moyens matériels pour limiter la dérive)

Focus sur la problématique des pesticides

Atmo Auvergne Rhône Alpes => des outils pour accompagner les territoires



CADASTRE DES EMISSIONS

- 86 substances en 2015
- à l'échelle de la petite région agricole (PRA)

CAMPAGNES DE MESURES

- Depuis 2005,
- 25 zones investiguées,
- Moyens de prélèvements mobiles installés toute l'année.

MODELISATION & CARTOGRAPHIE

- Études de faisabilité

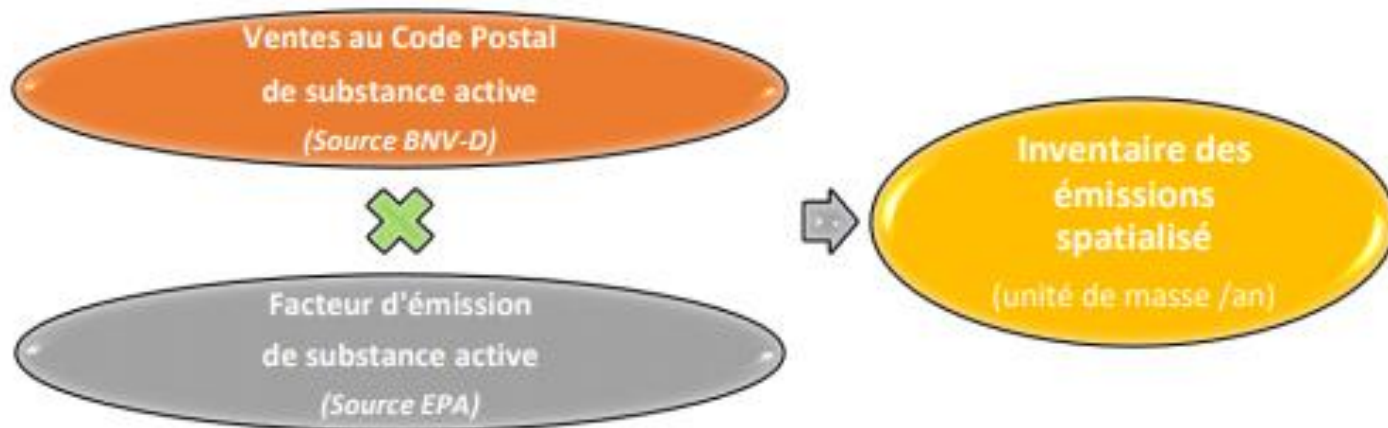
Un inventaire pesticides régional

Un premier travail **d'estimation des potentiels d'émissions de pesticides** dans l'air en Rhône-Alpes en 2013-2014

Extension à l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes **pour 86 substances en 2015+ amélioration de la spatialisation des émissions**



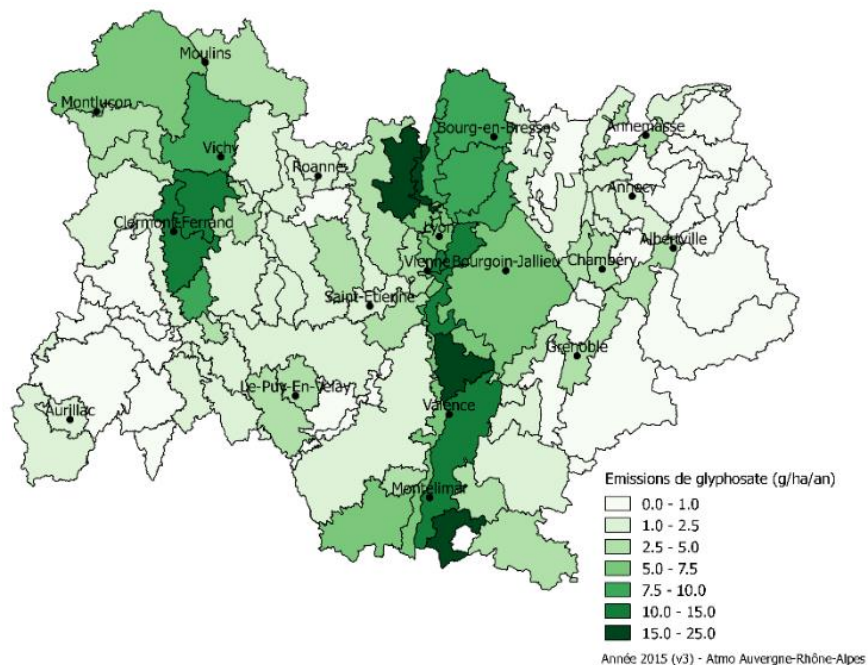
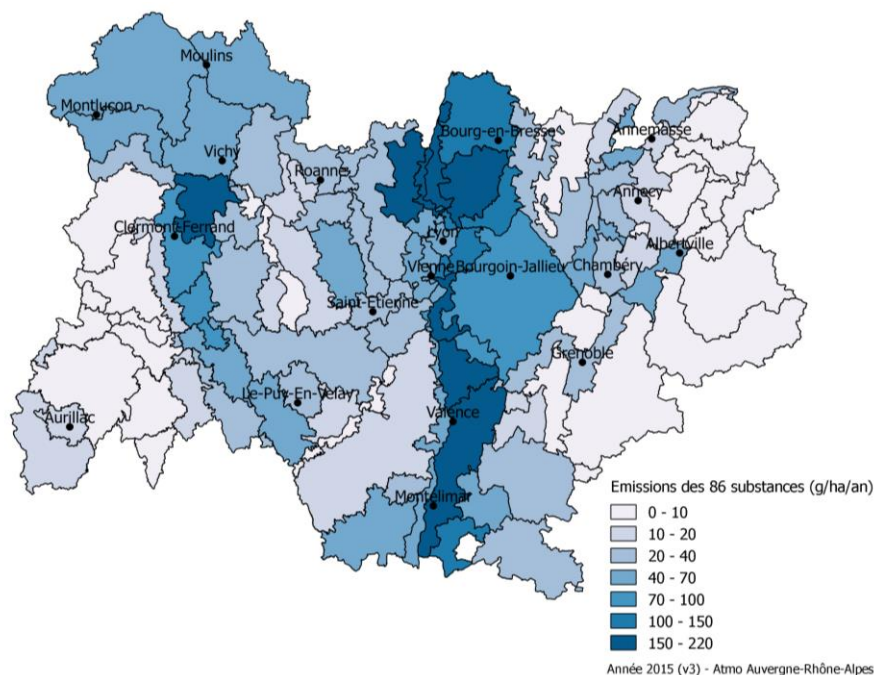
Données d'entrée = Qtés vendues au code postal acheteur (non plus code INSEE du distributeur)



Les estimations des émissions basées sur des FE (US Environmental Protection Agency 1994) avec de fortes incertitudes

Un inventaire pesticides régional

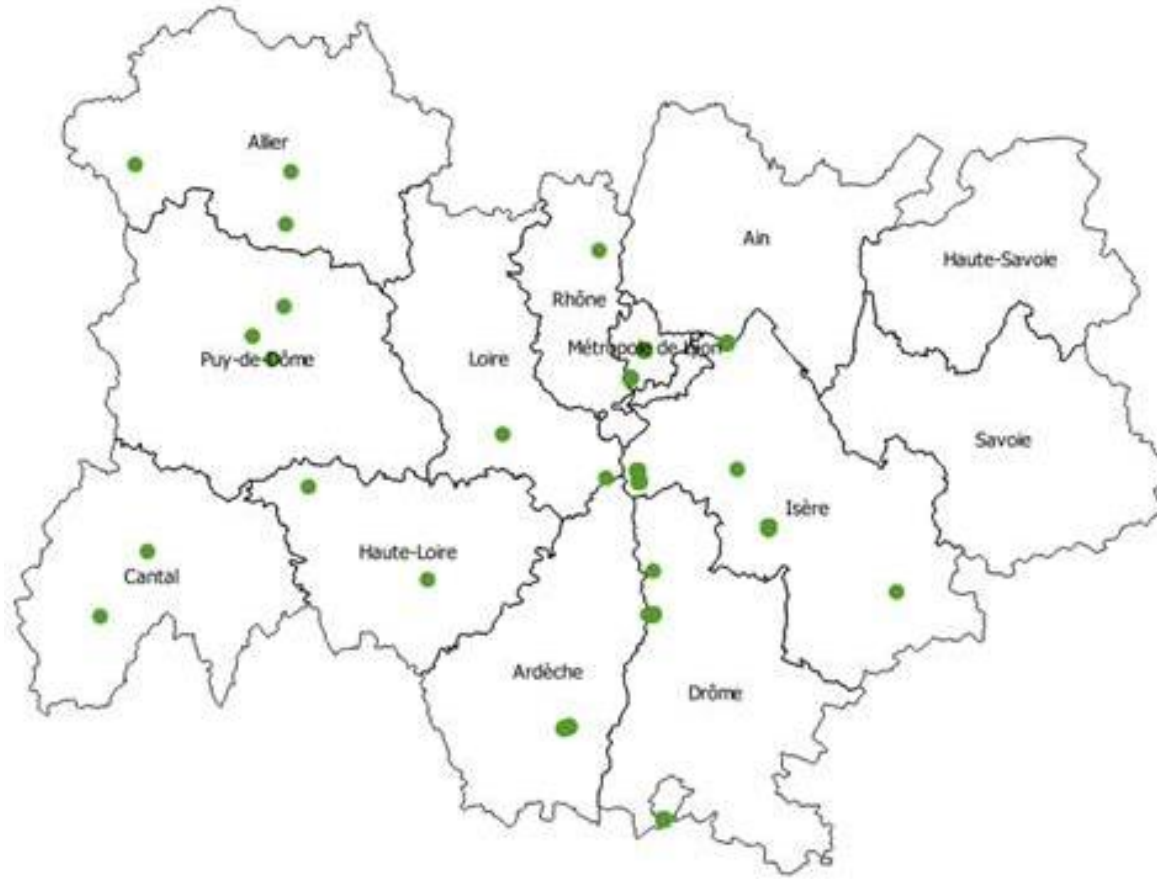
Possibilité d'avoir des **données spatialisées**, substance par substance ou agrégées par famille.



Focus sur la problématique des pesticides

Historique des mesures depuis 2005

Près de 25 secteurs de cultures et sites urbains évalués selon une méthodologie harmonisée sur la région



Focus sur la problématique des pesticides

Analyse des résultats



En l'absence de valeur réglementaire ou d'indicateurs sanitaires à mettre en relation avec les niveaux mesurés, différents indicateurs sont utilisés :

- **Nombre de substances quantifiées** au moins une fois
- **Fréquence de quantification** par molécule,
- **Somme des teneurs des molécules** d'un échantillon,
- Profil de contribution par substance ou par famille
- Evolution temporelle
- ...



des comparaisons spatiales et temporelles sont effectuées (d'un site à l'autre, d'une année sur l'autre,...) afin de situer les résultats obtenus sur un site.

Focus sur la problématique des pesticides

Les conclusions à l'échelon régional

Sur **les 25 secteurs évalués** depuis 2005, près **de 50 substances différentes** ont été identifiées dont les plus répandues (fréquence et concentration) sont :

- chlorpyrifos-éthyl (insecticide => vigne, colza, maraîchage / biocide)
- pendiméthaline (herbicide => tournesol, blé, orge, maïs),
- S-métolachlore (herbicide => Tournesol, blé, orge, maïs).

Le nombre de substances quantifiées au moins une fois dans l'air sur un site varie de **5 à 29 depuis le début des mesures,**

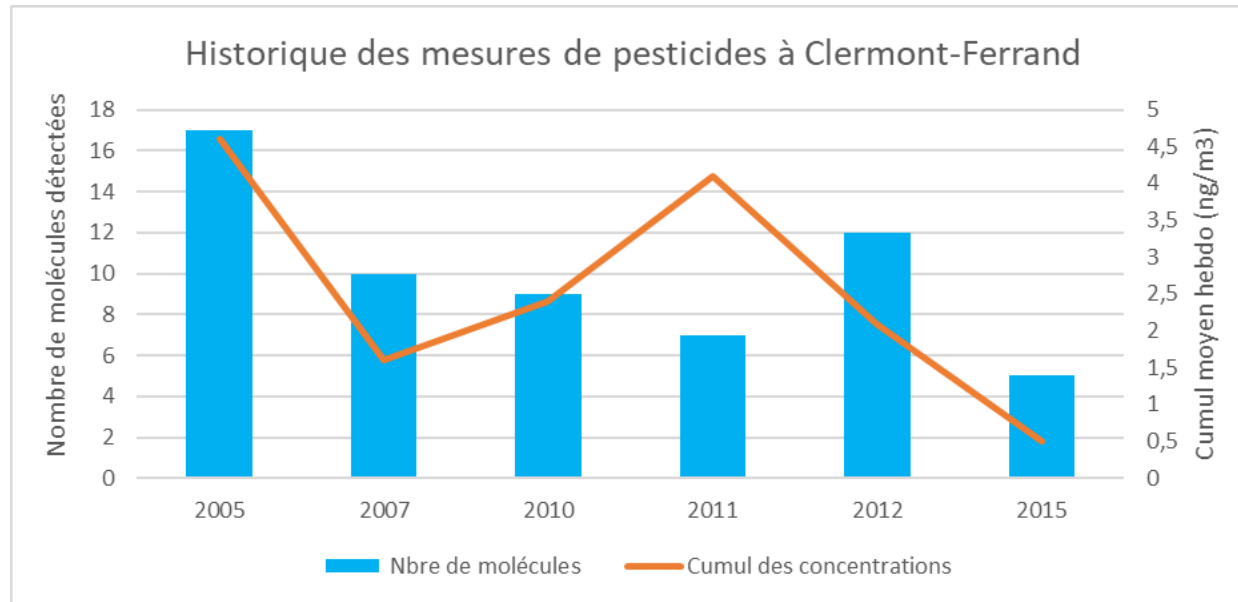
Un **ratio de 1,5 à 2 entre les sites ruraux/périurbains et les centres-villes =>** impact des zones agricoles environnantes,

La présence des pesticides représente bien l'usage qui en est fait, mais persistance de quelques molécules => des composés interdits retrouvés dans l'air ambiant (jusqu'à 50% des molécules quantifiées à Cournon d'Auvergne en 2015)

Alachlore	H	depuis 2008
Diphénylamine	F	depuis 2012
HCH-gamma	I	depuis 1998
Tébutame	H	depuis 2003
Trifluraline	H	depuis 2008

Focus sur la problématique des pesticides

Les conclusions à l'échelon régional



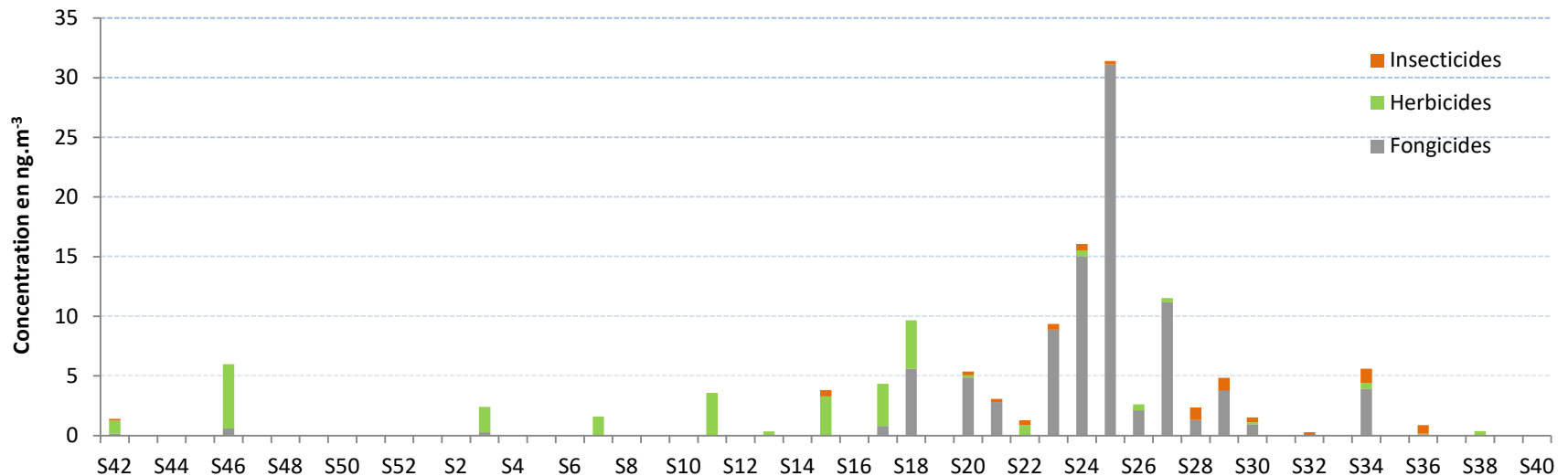
➔ Malgré de forte variabilité interannuelle une tendance à la diminution en nombre et en concentrations des substances étudiées

Diminution de la présence du lindane (HCH-gamma) dans l'air durant les dernières campagnes de mesures : insecticide organophosphoré interdit depuis 1998 (autorisé en biocide)

Focus sur la problématique des pesticides

Les conclusions à l'échelon régional

Forte **variabilité temporelle et spatiale** des mesures (exemple zone viticole Drôme)



N° semaine

Influence des herbicides céréales (maïs) au printemps

Semaine 20 : début traitement fongicide préconisé par la CA26

Semaine 33 : fin traitement fongicide préconisé par la CA26

Perspectives de travaux

Projet REPP'AIR

- ✓ Projet d'envergure interrégional (8 régions concernées) **lauréat de CASDAR** (programme recherche du ministère de l'agriculture) => Partenariat & Innovation;
- ✓ **Multi-partenarial** => CRA, INRA, INERIS, AASQA,...
- ✓ Objectif => Amélioration des connaissances, accompagnement de la profession agricole, impulsion d'une dynamique nationale,
- ✓ Couplage **mesures et enquêtes sur les pratiques agricoles** autour de 8 sites d'expérimentation dont 1 en Isère (arboriculture)
- ✓ Campagne sur 3 ans (2017, 2018 et 2019) pour s'affranchir des effets de la météorologie

Campagne nationale pesticides

Démarrage campagne nationale pesticides

Contexte

- **Sept.2014** - Saisine de l'ANSES : Modalités de surveillance de l'exposition de la population générale (liste substances, stratégie surveillance)
- **Mai.2017** - PREPA (Plan national de réduction des émissions dont un objectif est d'évaluer et réduire les pesticides dans l'air) -> élaboration d'un protocole harmonisé de mesure, programmation d'une campagne nationale exploratoire.

Objectif

Evaluer l'exposition moyenne de la population et préparer une stratégie de surveillance pérenne des pesticides dans l'air

Calendrier

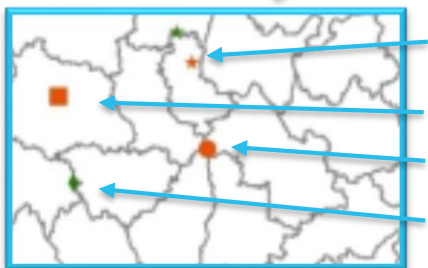
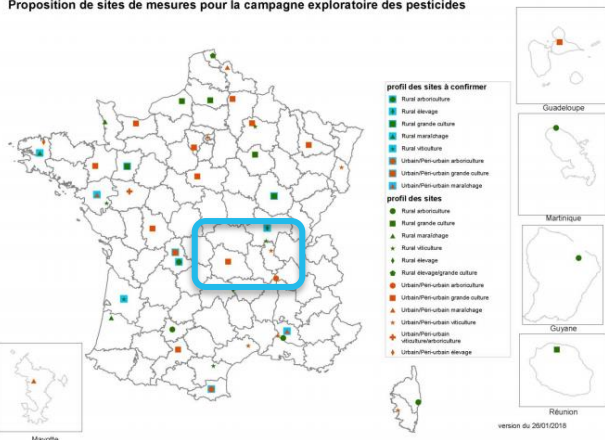
1. **2017** - Tests métrologiques LCSQA/AASQA PACA & Grand Est
2. **Sept.2017** – [Publication ANSES](#) de l'expertise sur les modalités de surveillance
3. **Dec.2017-Mars.2018** LCSQA : Protocole harmonisé à paraître
4. **Févr.2018** - COPIL Lancement
5. **Avril-Mai 2018** - Appel d'offre européen pour le choix de l'unique laboratoire
6. **Juin18>Mai19** – Démarrage des campagnes

Démarrage campagne nationale pesticides

En chiffres au niveau national

- 81 substances recherchées (tous sites) dont glyphosate.
- Choix des sites :
 - 50 sites (2 par ancienne région)
 - 50% sites ruraux ; 50% urbains/périurb.
 - Recherche d'un équilibre vis-à-vis des 5 grandes familles d'agriculture (Viticulture, Arboriculture, Maraîchage, Grande culture, Elevage).

Proposition de sites de mesures pour la campagne exploratoire des pesticides



Sites en cours de validation en Auvergne-Rhône-Alpes

- St Etienne-des-Oullières (69): urbain, viticulture beaujolais
- Station fixe de Montferrand (63) : urbain, grandes cultures
- Valence ou Châteauneuf-sur-Isère (26) : urbain, arboriculture
- Station fixe de Rageade (15): rural, élevage

Compte-tenu des ventes de produits, Atmo AuRA n'est pas retenue pour une **surveillance du glyphosate** (5 sites en France).

PROJETS D' ACTIONS 2018

Transport et pollution atmosphérique

Les outils disponibles

Un observatoire intégré

Pour approcher la complexité des phénomènes :
combinaison des approches dans un observatoire intégré

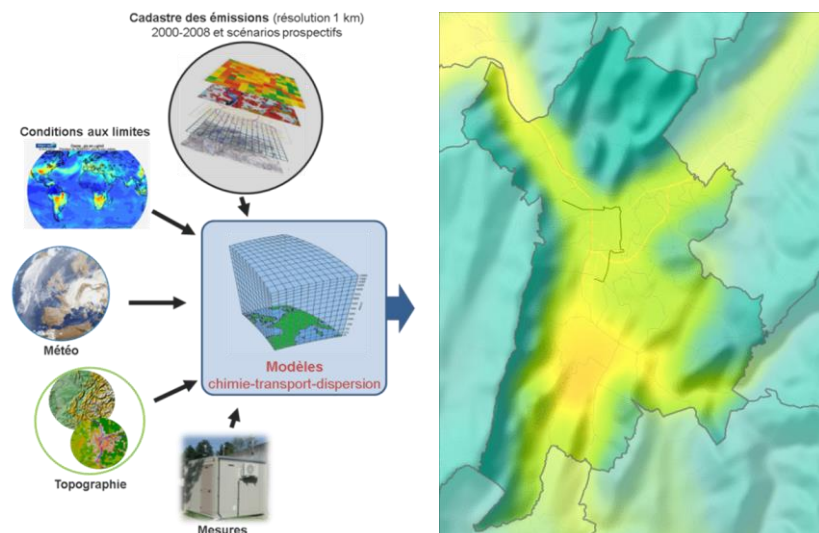
Mesure

Une variété de métrologies intégrées



Modèle numérique

Diagnostic, prévision, prospective



Les outils disponibles comme aide à la décision

Quelques exemples

-Outil Mesures – *Diagnostic*

Etablir un bilan précis de la qualité l'air avant modification routière

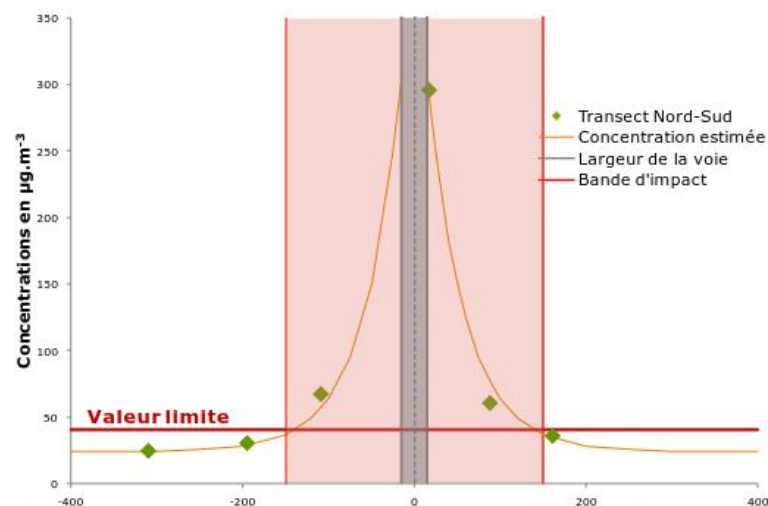
Etude sur l'élargissement du contournement est de Lyon



Remorque laboratoire, microcapteurs, tubes passifs

Partenaire : 

Exemple d'un « transect » à la sortie du tunnel, 2012
Evaluation de la qualité de l'air aux abords du tunnel de Fourvière



- Outil Cadastre – Diagnostic

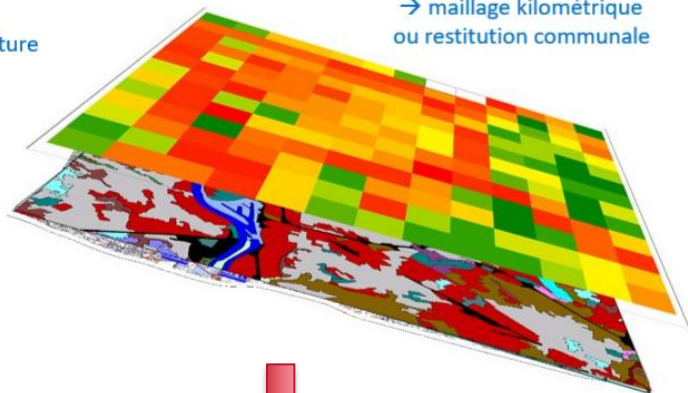
Quelle est la responsabilité de chaque catégorie de véhicules ?

Sources surfaciques :
Résidentiel, tertiaire,
petite industrie, agriculture

Sources linéiques :
Transports

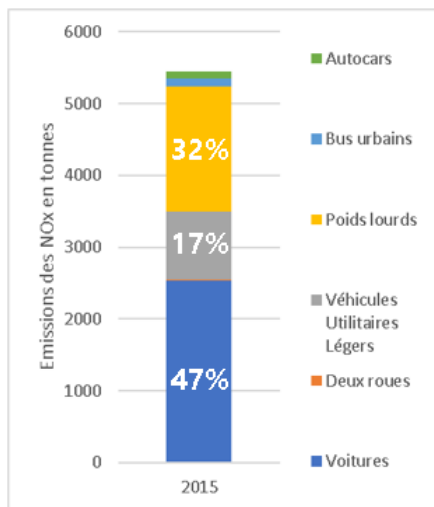
Sources Ponctuelles
(ICPE)

Structuration et algorithmes
→ maillage kilométrique
ou restitution communale



90%

des émissions liées au
trafic sont dues aux
moteurs diesel



32%

des émissions liées au
trafic sont dues aux PL



47%

des émissions liées au
trafic sont dues aux
voitures particulières

Cadastre 2015, v2017
sur Saint Etienne métropole

63 % des véhicules particuliers
roulent au diesel



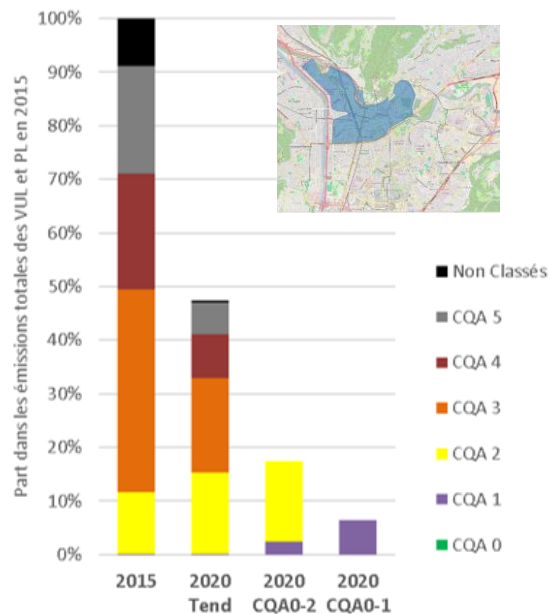
Ils sont responsables de près de
**90 % des émissions de particules primaires
et d'oxydes d'azote** liées au transport routier,
principalement les véhicules diesel anciens.



- Outil Cadastre – *Prospectif*

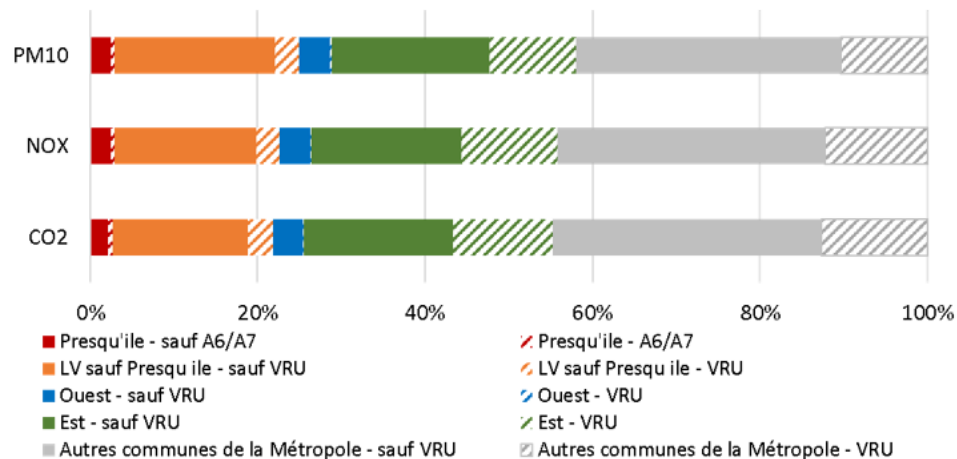
Sur quels critères restreindre les véhicules les plus polluants ?

Sur la catégorie du véhicule



Gain d'émissions de NOx lié à un scénario de restriction d'accès sur Grenoble

Sur le périmètre d'application

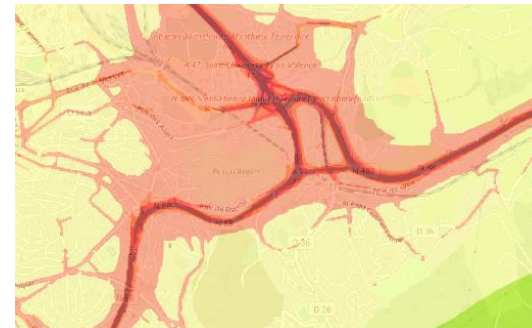


Contribution des différents zonages aux émissions 2015 sur Lyon

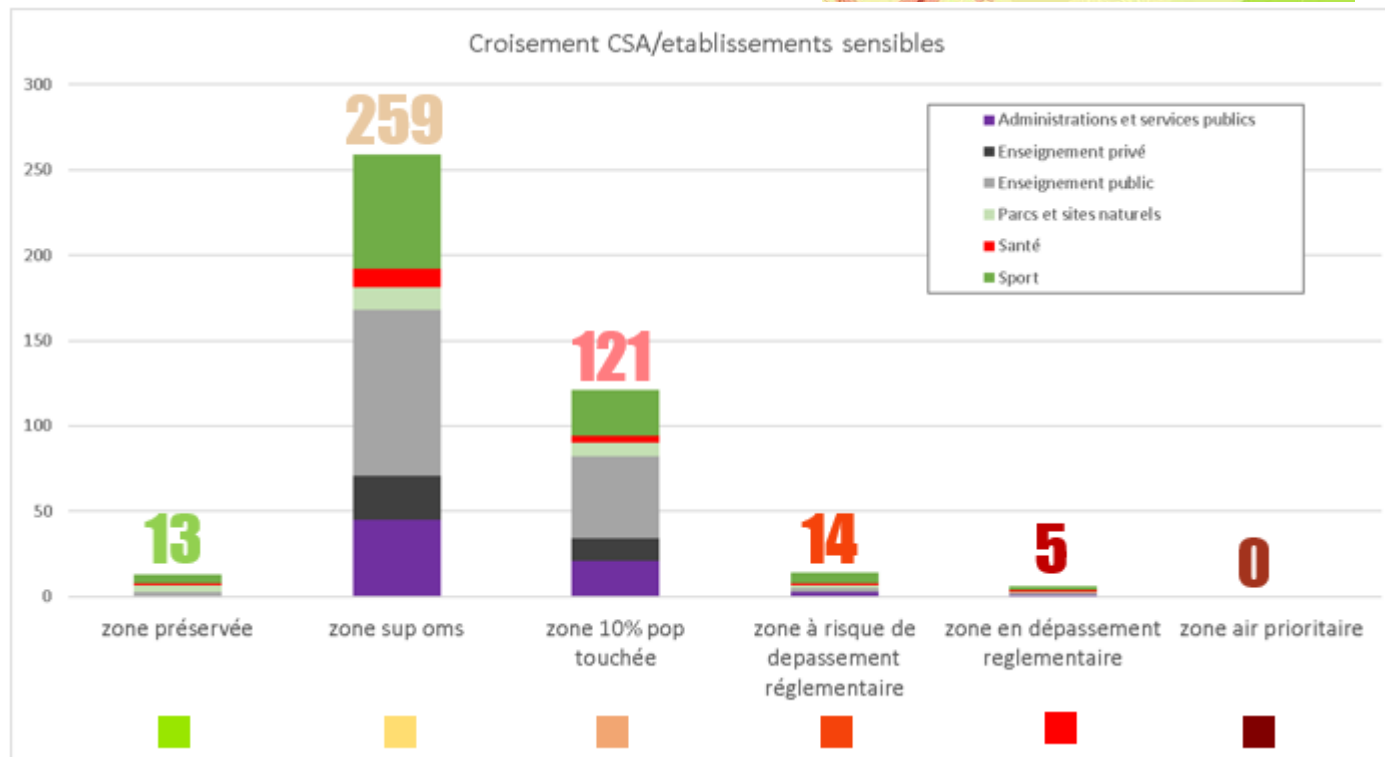
« une mesure qui peut toucher jusqu'à 46% des émissions routières de Nox de la Métropole »

- Outil Modélisation – *Diagnostic*

Comment identifier les bâtiments sensibles ?



- Zone la moins exposée
- Zone en dépassement de la valeur OMS
- « zone de vigilance » spécifique stéphanoise
- zone en dépassement réglementaire potentiel
- zone en dépassement réglementaire
- zone « air » prioritaire



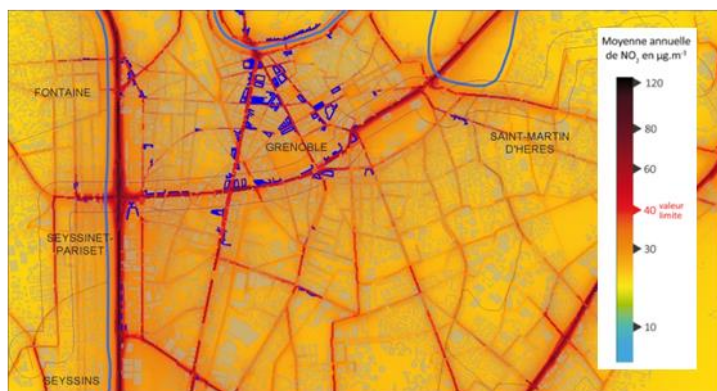
- Outil Modélisation – *Prospectif*

Quantifier en concentration une action sur les transports routiers

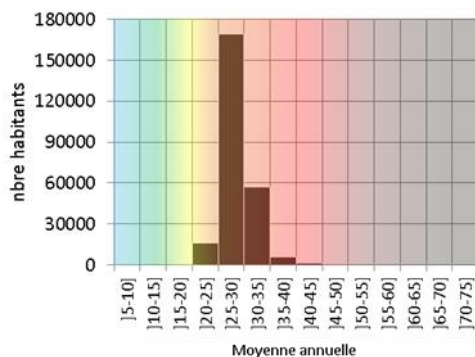
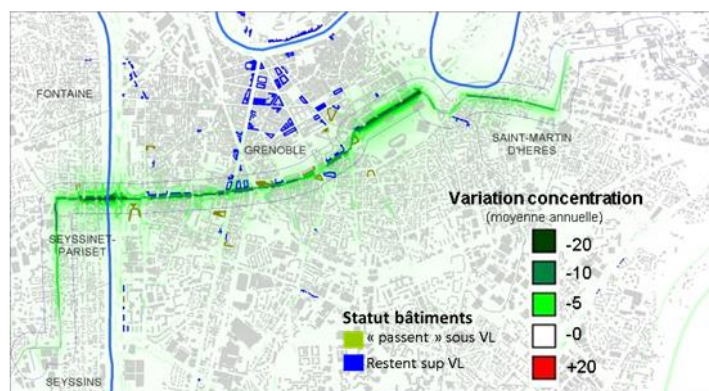
Exemple d'évaluation ex-ante d'un projet d'aménagement urbain

NO₂ – Moyenne annuelle

2012 scénario « sans Tram C » (zoom)

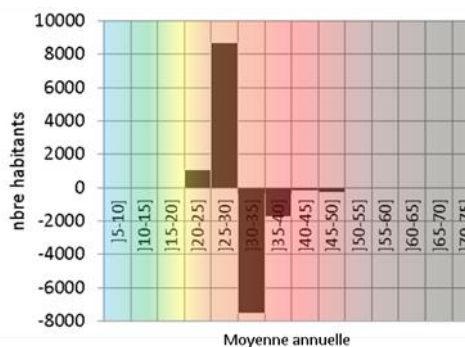


Evolution « sans Tram C » - « Avec Tram C »



Nombre d'habitants exposés à un dépassement du seuil réglementaire

Domaine total : 2 300
Zone « Tram C » : 900



Variation du nombre d'habitants exposés à un dépassement du seuil réglementaire :

-520 (-23%)

Partenaires :



Comité territorial AIR

Mardi 13 mars 2018

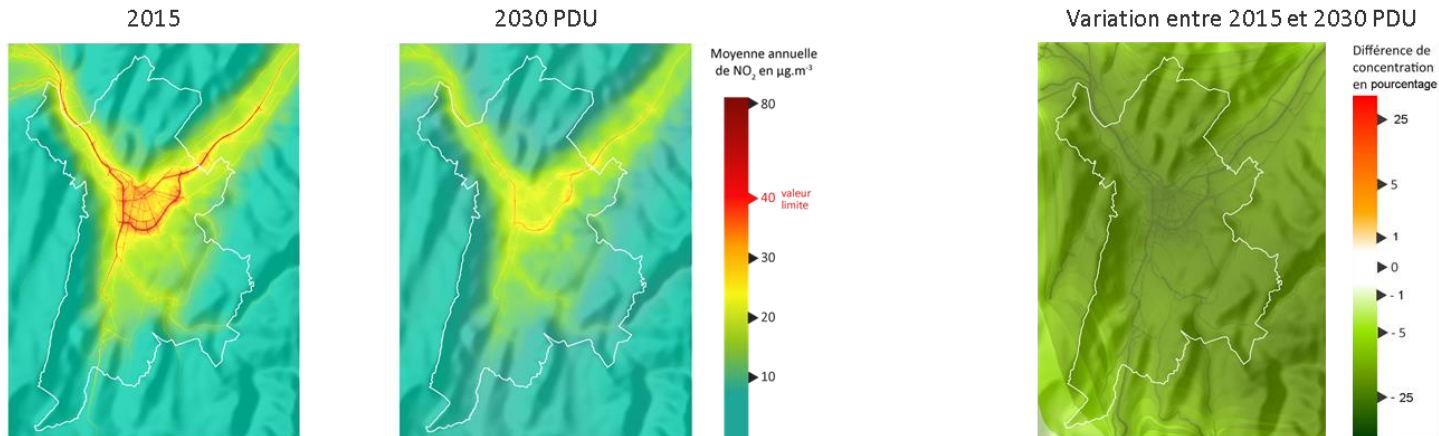


- Outil Modélisation - *Prospectif*

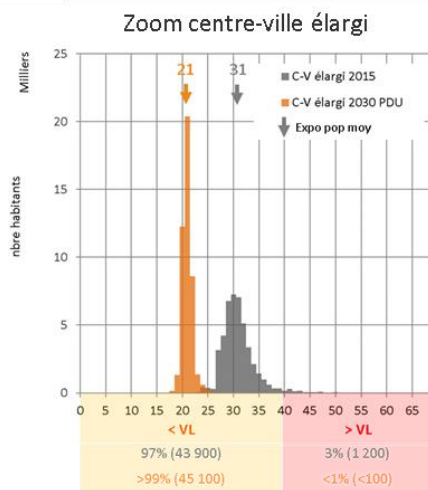
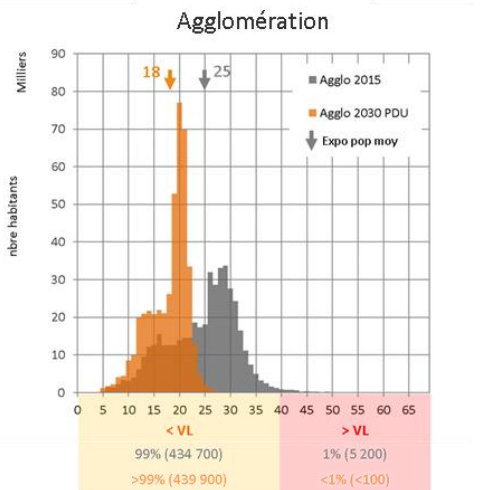
Evaluer la qualité de l'air dans le cadre d'un PDU

Etat initial « 2015 » et « 2030 Actions » – Dioxyde d'azote (NO₂)

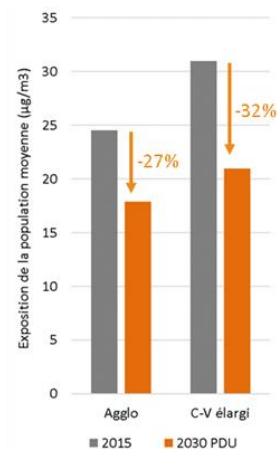
Cartographie



Exposition de la population



Synthèse : exposition moyenne



Partenaires :



Comité territorial AIR



Mardi 13 mars 2018



PROJETS D' ACTIONS 2018

Suivi du PPA

Où en sommes-nous?

Suivi du PPA de l'agglomération lyonnaise : COFIL élargi du 27/02/2018

Le PPA de l'agglomération lyonnaise a été approuvé le 26 février 2014
Révisable tous les 5 ans après évaluation, il s'agit du 2ème PPA en vigueur
Concerne 115 communes de 3 départements (Rhône, Ain 15 communes, Isère
1 commune)

19 actions pérennes dans 4 secteurs : industrie - résidentiel - transports - urbanisme
+ 1 action transversale + 1 action en cas de pic de pollution

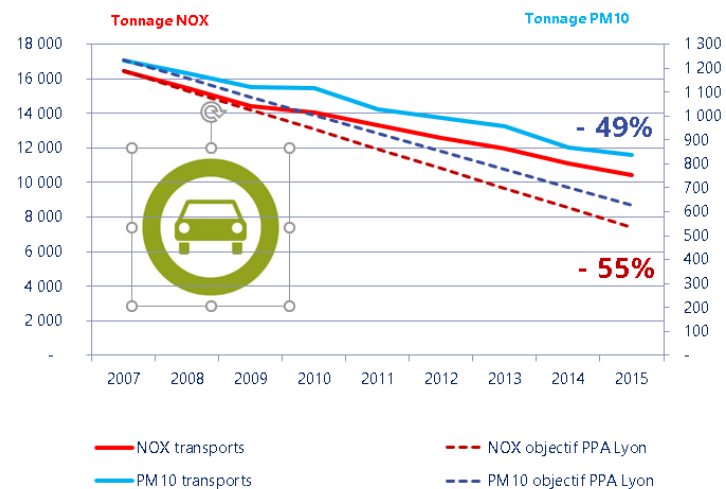
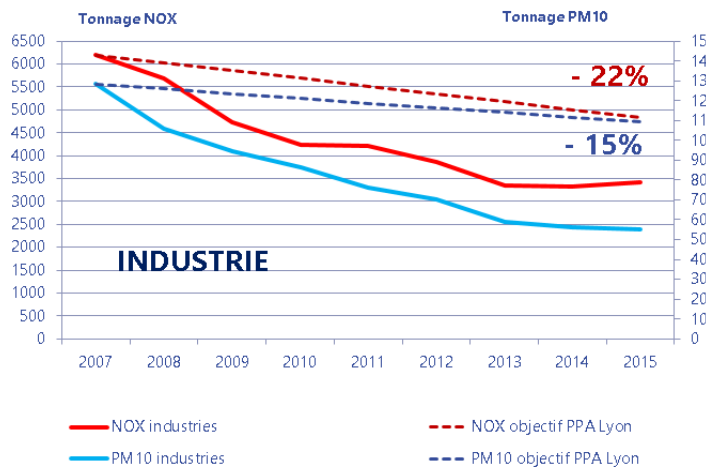
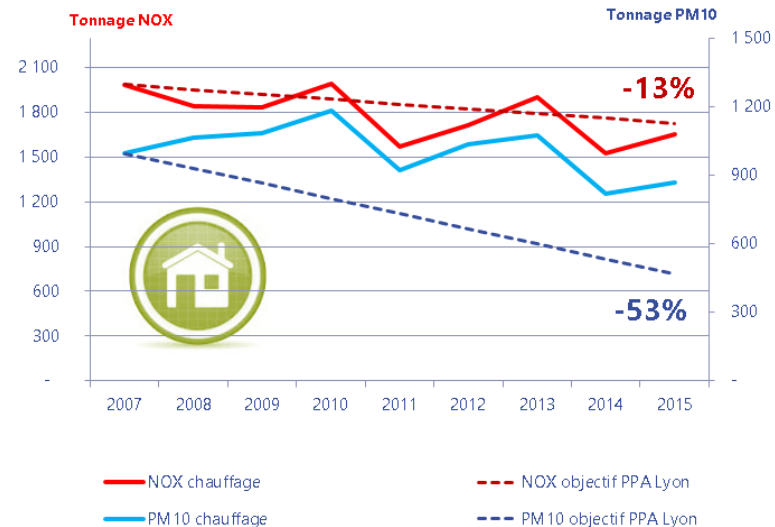
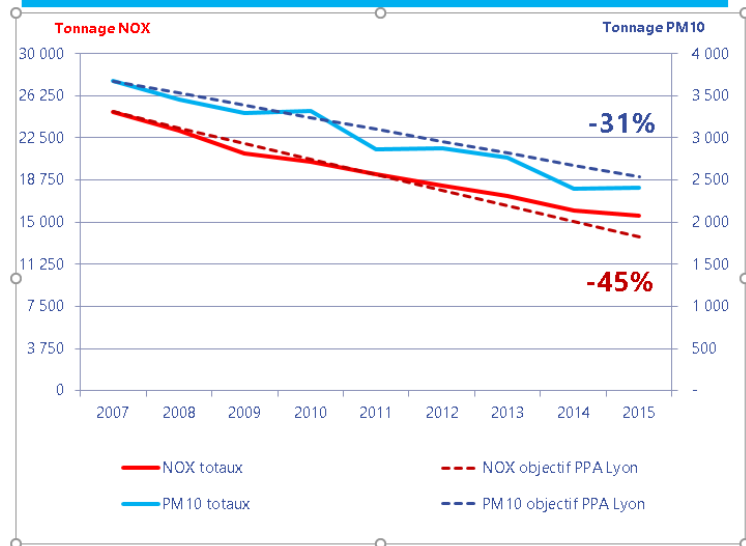
Objectifs du PPA :

- ramener les niveaux de PM et de NO2 sous les seuils réglementaires
- réduire au minimum l'exposition de population à ces polluants



Suivi du PPA de l'agglomération lyonnaise : COPIL élargi du 27/02/2018

Evolution des émissions : tous secteurs d'activité



Feuille de route : COPIL élargi du 27/02/2018

Injonction du Conseil d'État (12 juillet 2017)

Précontentieux européen sur les PM10 (avril 2015) et le NO2 (janvier 2017)

--> Instruction ministérielle du 29 novembre 2017 (feuilles de route en faveur de la qualité de l'air)

27 février 2018 : réunion du COPIL élargi pour validation de la feuille de route, COPIL conjoint avec celui du PPA de l'agglomération lyonnaise

20 Mars 2018 : transmission de la feuille de route finalisée au Ministère

8 propositions de fiches actions consolidées pour l'agglomération lyonnaise :

1 : réduire les émissions de polluants par les véhicules

2 : voies réservées aux bus et covoiturage et actions d'accompagnement

3 : favoriser les modes actifs

4 : réemploi systématique de matériaux en place sur les chantiers routiers - charte chantiers propres

5 : les pratiques agricoles à favoriser

6 : réduire les émissions associées au chauffage individuel au bois non performant sur les territoires du PPA

7 : Ecoréno'v : plateforme de rénovation énergétique des logements privés sur le territoire

8 : transport fluvial : développement écologique du transport fluvial de passagers - expérimentation d'une déchèterie mobile fluviale en centre-ville

Questions et discussion

Prochaines dates à retenir

Réunions du Comité territorial AIR

Mardi 25 septembre 2018

Mardi 27 novembre 2018



Merci de votre attention

Réunion du Comité territorial AIR

Mardi 13 mars 2018